

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

20H30

Ordre du jour

Présents : Mme DELUZE Véronique, Maire, M. MACHADO Thierry, Mme SAILLARD Laure-Anne, M. MERIOT Hervé, Mme RAMEAUX Dorothée, Adjoints, Mme PALIN Brigitte, M. LOUPERE Philippe, Mme MARTINS Marie-Hélène, Mme GOMBERT Céline, Mme HUARD Audrey, M. GLANGETAS Martial, M. DUBOURDIEU-RAYROT Julien, M. ABRAM Sébastien, M. JOSUE Thibault, M. Damien SERIS, Mme BERTOUX Julie, Mme TOURNADE Elodie, Mme PRODAULT Marion.

Absents excusés représentés : M. PEREZ Jean-Marc (pouvoir à M. MERIOT Hervé)

Secrétaire de séance : Mme PRODAULT Marion

I – INFORMATIONS GENERALES

1-Visite du Sous-Préfet

Le Secrétaire Général de la Préfecture (Sous-Préfet) va venir à Denguin le 10 août.

Il sera reçu par Madame la Maire et une délégation d'élus.

Il est prévu notamment une visite du groupe scolaire afin d'évoquer avec lui le projet de reconstruction d'une partie de l'école.

2-Plan Communal de Sauvegarde (mise à jour)

Ce plan récapitule les procédures à mettre en œuvre en cas de catastrophe naturelle ou technologique.

Il précise notamment le rôle de chacun dans l'organisation des secours, les lieux de repli, les moyens à disposition.

II – URBANISME-ENVIRONNEMENT-VOIRIE-ASSAINISSEMENT

1- Citerne incendie

La Commune négocie pour qu'un particulier mette à disposition un terrain afin d'installer la réserve d'eau de 30 m3 nécessaire pour renforcer la défense incendie route de la Gare, au niveau de la voie ferrée.

Un accord va bientôt être formalisé et un géomètre va intervenir très prochainement.

2- Travaux voirie budget 2026

Les travaux de rebouchage des « nids de poules » prévus au budget ont été réalisés.

III – PATRIMOINE

1- Visite des locaux avec la commission

Le 29 mai, les élus et membres extérieurs de la Commission ont visité les différents bâtiments, ce qui leur donne une idée de l'état du patrimoine de la Commune et des travaux à envisager dans le futur.

2- Cloches et horloge de l'église

Les cloches de l'église ont été remises en service par l'entreprise BODET.

L'entreprise HEURELEC va réparer l'horloge extérieures du clocher (montant des travaux 1340 € TTC)

3- Point travaux divers

A l'atelier municipal, le plancher de la mezzanine a été changé par des élus.

Le portail d'accès extérieur a été réparé et une porte a été installée au niveau de la dernière extension du hangar. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SN CONCEPT de DENGUIN.

Cette entreprise va également réparer et rénover les portails des cimetières.

A la Maison du Temps Libre, les convecteurs et radiants électriques ne seront finalement pas remplacés par des pompes à chaleur cette année.

La Commission Patrimoine a préféré commencé par changer les portes et les fenêtres.

4- Bar associatif

Il est projeté de créer un tiers lieu comportant un bar associatif dans l'actuel « foyer des associations ». Des travaux vont être nécessaires (sanitaires pour personnes à mobilité réduite notamment). Ils seront réalisés par des bénévoles. L'objectif est d'ouvrir le lieu au public début 2027.

5- Projet groupe scolaire

L'idée d'une rénovation totale de la partie ancienne a été abandonnée car finalement plus onéreuse qu'une reconstruction des bâtiments.

Un avant-projet est en cours d'élaboration, avec un positionnement des nouveaux bâtiments au fond de la partie enherbée.

IV – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE

1-Bilan des fêtes 2026 et fête de fin d'année de l'APE

Les fêtes se sont bien passées, avec une grosse affluence le vendredi soir.

La fête de fin d'année de l'école prévue le vendredi 26 juin a malheureusement été annulée en raison de la canicule.

2-Réunion vie associative

Les associations ont été conviées à une réunion de travail afin notamment d'élaborer les plannings d'occupation des salles à partir de la rentrée de septembre.

3- Bibliothèque

Le concert de jazz manouche organisé sur le parvis de la bibliothèque municipale a été un franc succès.

V – COMMUNICATION – PRESSE – CEREMONIES

1- Dengu'infos

Le prochain Deng'infos est en cours de finalisation.

Il va être distribué prochainement dans tous les foyers.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

1- Conseils d'Ecole

Il y a une grosse inquiétude concernant les effectifs pour la rentrée de septembre.

Il est prévu 100 enfants en élémentaire et seulement 50 en maternelle.

L'éducation nationale avait déjà prévu de passer de 3 à 2,5 postes en maternelle.

La crainte : se retrouver avec 2 postes finalement à la rentrée.

Concernant la chaleur dans les classes en période de canicule, une réflexion est engagée afin de pouvoir mettre en place au plus vite des salles « fraîcheur », équipées de climatisation.

2- Résiliation du contrat avec APR

Le contrat avec APR pour le ménage à l'école élémentaire a été résilié.

La Commune va travailler à une réorganisation en interne afin de faire le ménage avec les employés municipaux.

VII – INTERCOMMUNALITE

1- Représentation de la Commune

Madame la Maire va intégrer le bureau du Syndicat Mixte Pau Mobilités et du Syndicat Mixte Pau pays de Béarn.

2- Plan climat

La commune va rejoindre le projet de plan climat mis en place sur l'agglomération.

3 – CLECT

Thierry MACHADO, premier Adjoint est désigné représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

(délibération n°1)

VIII – FINANCES

1- Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal décide une augmentation de la part communale de la taxe d'aménagement de 3 à 5%
Les abris de jardins seront désormais exclus de cette taxe.

(délibération n°2)

2- Décision modificative

Le budget est modifié pour la modique somme de 13 centimes d'euros, qui avait été omise dans le budget primitif au niveau des crédits d'affectation des résultats de l'année 2025.

(délibération n°3)

3- Redevance occupation domaine public gaz

Le Conseil Municipal valide le versement à la commune de la somme de 905 € correspondant à l'utilisation du domaine public par les canalisations de gaz.

(délibération n°4)

IX – QUESTIONS DIVERSES

Projet de règlement intérieur du Conseil Municipal

Le projet de règlement va être transmis à tous les Conseillers Municipaux pour relecture et adoption lors de la prochaine séance, après d'éventuelles modifications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.